

CONDITIONS SPÉCIFIQUES DE VENTE

COMMANDE ET PRISE DE COMMANDE

- Les commandes et le paiement des vins primeurs se font uniquement en magasin (Vinoble, 3 place de la Motte, 87000 Limoges) dans la limite des stocks disponibles.
- Nos offres sont exclusivement réservées à la clientèle particulière, et en aucun cas aux revendeurs professionnels.
- Considérant le caractère rare ou spéculatif de certains produits nous nous réservons le droit d'appliquer des restrictions sur les quantités disponibles, voire de refuser une commande présentant un caractère manifestement anormal.
- Tout bon de commande accepté par le client constitue un engagement irrévocable du Client.
- Selon le point 7 de l'article L121-21-8 du Code de la consommation, « Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de boissons alcoolisées dont la livraison est différée au-delà de trente jours et dont la valeur convenue à la conclusion du contrat dépend de fluctuations sur le marché échappant au contrôle du professionnel ». Par conséquent, aucun droit de rétractation n'est prévu concernant les contrats de vente de vins en primeurs.
- Les vins vendus en primeur font l'objet d'un agrément délivré par un courtier assermenté ; toutefois, les Châteaux sont seuls décisionnaires s'agissant de l'élevage de leurs vins, du choix de la date de mise en bouteilles et de la mise à disposition.
- En cas d'indisponibilité d'un produit commandé, le client sera informé au plus tôt.
- Dans cette hypothèse, la société VINOBLE s'engage à le rembourser sans délai et, au plus tard, dans les trente (30) jours de la prise de connaissance par la société VINOBLE de ladite indisponibilité, le montant du prix payé par le Client correspondant au produit indisponible. Passé ce délai, les sommes correspondantes versées produiront intérêt au taux légal.
- Les dispositions qui précèdent s'appliquent également en cas de destruction accidentelle ou de dommage affectant la qualité des stocks.

RETRAIT

- Les clients seront avertis lors de la disponibilité des vins pour un retrait à la boutique Vinoble (3 place de la Motte, 87000 Limoges).

PRIX

- Les prix des vins vendus en primeur sont exprimés en Euros, Toute Taxes Comprises pour une commande minimum d'une caisse ou d'un carton de 6 bouteilles.
- À ces prix s'ajouteront des frais pour les formats spéciaux (Magnums et autres formats) ainsi que pour les conditionnements inférieurs à 6 bouteilles.

PAIEMENT

- Par carte bancaire, en Euros.
- Par chèque, en Euros, à l'ordre de la société VINOBLE. L'encaissement du chèque est réalisé à la commande.
- Par virement.